

Liste des tâches du ou de la délégué.e à la prévention

Le ou la délégué.e à la prévention a pour tâche de transmettre aux membres de la société et à leurs proches les informations et connaissances sur le thème de l'éthique et de la prévention dans le sport, quel que soit le niveau de performance, et d'officier comme interlocuteur.trice apte à répondre aux questions de manière à instaurer dans la société un climat de sécurité pour toutes les questions liées à l'éthique au quotidien.

Le ou la délégué.e à la prévention ...

- *est un.e interlocuteur.trice connu.e des membres de la société, des parents/proches, des moniteurs.trices et de tierces personnes,*
- *traite de manière confidentielle toutes les informations portées à sa connaissance dans le cadre de sa fonction en étant conscient.e de ses responsabilités,*
- *informe une fois par année les membres de la société des développements liés à sa fonction (via le journal de la société ou une réunion des parents par exemple),*
- *fournit, dans le cadre d'une séance avec le comité directeur/les dirigeant.e.s (une fois par année par exemple), des informations sur les projets en prévention, les défis, la planification de l'avenir, etc.*
- *initie et soutient des mesures de prévention et favorise les échanges sur ce thème au sein de la société,*
- *connaît les services de conseils et les services spécialisés externes,*
- *aide les membres à entreprendre des démarches pour intervenir en cas de plainte ou de soupçon,*
- *participe chaque année à l'événement de la FSG organisé pour les délégué.e.s à la prévention, et échange dans ce cadre avec d'autres délégué.e.s à la prévention au sein du réseau d'éthique.*